

procurateurs a arraché même à un Tacite un mot involontaire de commisération. Les administrés avaient bien rarement le courage d'élever une plainte formelle ou une accusation contre les hauts fonctionnaires impériaux. En l'an 225 de J.-C, on s'y est pourtant déterminé d'une manière sérieuse. Un remarquable document retrouvé dans le Nord de la France, document connu sous le nom d'inscription de Thorigny, d'après le lieu où il a été longtemps conservé, nous en offre un exemple. On avait le projet de formuler, à la diète, contre un gouverneur qui sans doute s'était rendu coupable de vexations plus qu'ordinaires, une accusation qui irait sous les yeux de l'empereur. Ce projet fut entravé par l'opposition d'un député, loyal ou suborné. Cet acte de dévouement à l'empire et les autres mérites du député, sont célébrés dans un long document auquel sont jointes comme pièces authentiques deux lettres de l'ex-gouverneur et de son successeur, également gravées sur la pierre. Il n'est pas sans intérêt de lire l'exposé officiel de cet événement. « Claudius Paulinus, mon prédécesseur », y est-il dit, « devait être, dans l'assemblée des Gaules et de la part de quelques individus se prétendant lésés par le zèle qu'il avait déployé, l'objet d'une accusation au nom de toute la province. Alors mon cher Sollemnis se déclara contre cette résolution, objectant que ses concitoyens ne lui avaient, en le créant député, donné aucun mandat de ce genre et que, bien au contraire, ils lui avaient voté des éloges. Il courut ainsi au projet et tous se désistèrent de l'accusation. Depuis ce temps, je l'ai toujours de plus en plus aimé et estimé. » Les riches cadeaux en argent et en vêtements envoyés à cet honnête homme pour sa belle conduite ne nous intéressent pas ; mais ce qui nous intéresse beaucoup, c'est ce témoignage saisissant de l'amère résignation avec laquelle les députés gaulois durent abandonner leur plainte et renfermer dans leur cœur l'injustice qui leur était faite. Ils savaient bien que le chemin pour arriver à l'oreille du prince était difficile à trouver, et que réclamer justice contre un personnage puissant était une entreprise sans espoir.

Mais laissons de côté la diète et le synode, les prêtres et les députés, et, pour finir, jetons un coup d'œil sur le peuple lui-même, sur les classes moyennes et inférieures de la société. De quelque importance que puissent être pour l'historien politique les inscrip-